



## 1. Identification de l'entreprise

Nom commercial : Dahouët Fishing Passion

Adresse : 12 rue du champ Megard 22400 Coëtmiex

Téléphone : +33 6 74 33 18 15

Email : camille.hudelot.peche@gmail.com

SIRET : 348599900031

Code APE : 8151Z

CARTE PRO N°: 02225ED0173

Responsable : HUDELLOT Camille

## 2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) définissent les modalités de réservation, de paiement et de participation aux prestations proposées par le guide de pêche en mer.

## 3. Prestations proposées

Les prestations comprennent des sorties de pêche encadrées en mer, en individuel ou en groupe, à bord d'une embarcation professionnelle, dans un cadre de loisir, d'initiation ou de perfectionnement.

Les types de pêche proposés peuvent inclure (liste non exhaustive) :

- Pêche côtière, Pêche au leurre, Pêche à soutenir, Pêche aux appâts naturels, Pêche semi-hauturière, Pêche multiespèce au petit large.

## 4. Tarifs

Les tarifs sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC). Ils sont affichés sur le site internet [ou mentionnés dans les supports de communication] et peuvent être modifiés sans préavis. Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de la réservation.

## **5. Réservation et paiement**

La réservation devient effective à réception d'un acompte de 30 pour cent du montant total de la prestation.

Le solde est à régler au plus tard le jour de la sortie, avant le départ.

Le paiement peut s'effectuer en espèces, virement bancaire ou carte bancaire, virement électronique. Les chèques ne sont pas acceptés.

## **6. Annulation**

a) Par le client :

- Toute annulation doit être notifiée par écrit (email ou courrier recommandé).
- Si l'annulation intervient plus de 5 jours avant la date prévue, l'acompte sera remboursé.
- En cas d'annulation tardive, moins de 5 jours avant la sortie, l'acompte sera conservé.
- En cas de non-présentation, le montant total de la prestation sera dû.

b) Par le guide :

- Le guide se réserve le droit d'annuler ou de reporter une sortie en cas de conditions météorologiques défavorables, de problèmes techniques ou de sécurité.
- Dans ce cas, le client pourra choisir entre un report ou un remboursement intégral de la somme versée.

## **7. Conditions de participation**

- Les participants doivent être en bonne santé physique et mentale.
- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pendant la navigation de l'embarquement au débarquement.
- Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et avoir plus de 10 ans.
- Le guide se réserve le droit de refuser un participant en état d'ébriété ou ne respectant pas les consignes de sécurité.

## **8. Responsabilités**

Le guide de pêche dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle.

Cependant, il est recommandé aux clients de souscrire une assurance personnelle couvrant les accidents, pertes ou vols de matériel personnel.

Le guide ne pourra être tenu responsable des conditions météorologiques, ni des performances de pêche.

### **9. Matériel**

Le matériel de pêche peut être fourni par le guide ou par le client. Tout matériel fourni par le guide et détérioré par négligence devra être remboursé.

Le guide ne fournit pas : la crème solaire, les vêtements de mer, les repas, les boissons.

### **10. Matériel personnel du client**

- Les participants peuvent utiliser leur propre matériel de pêche lors des sorties.
- Le guide de pêche ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte, de vol, de détérioration ou de destruction du matériel personnel des clients, quelle qu'en soit la cause (chute à la mer, accrochage, casse, choc, etc.).
- Il est de la responsabilité du client de veiller à la sécurité de ses équipements pendant toute la durée de l'activité.
- Aucune indemnisation ne pourra être réclamée au guide de pêche en cas de dommage subi par le matériel personnel.

### **11. Matériel photographique et électronique**

- Le client est autorisé à embarquer du matériel photographique ou électronique (appareil photo, téléphone, caméra, drone, etc.) à ses propres risques.
- Le guide de pêche ne pourra être tenu responsable en cas de chute, d'immersion, de perte, de vol ou de détérioration de ce matériel, survenue durant l'embarquement, la navigation, la pêche ou le débarquement.
- Il est conseillé aux clients d'utiliser du matériel protégé contre les éclaboussures et chocs, et de prévoir des housses étanches adaptées.
- Aucune réclamation ne pourra être adressée au guide en cas de dommage ou dysfonctionnement lié à l'environnement marin (eau salée, humidité, instabilité du bateau, etc.).

### **12. Alcool, stupéfiants et comportements à risque**

- Il est strictement interdit d'embarquer à bord du bateau toute boisson alcoolisée ou substance stupéfiante, quelle qu'en soit la nature.
- L'état d'ébriété ou l'usage de drogues avant ou pendant la sortie en mer entraînera l'exclusion immédiate de la prestation, sans possibilité de remboursement.

- Le guide se réserve le droit de refuser l'embarquement à toute personne dont le comportement est jugé inadapté, dangereux ou non conforme aux règles de sécurité.
- Le respect des consignes de sécurité, de l'environnement marin et des autres participants est obligatoire tout au long de l'activité.

### **13. Mal de mer**

- Le mal de mer est un phénomène courant en mer, en particulier en cas de houle ou de navigation prolongée. Le guide conseille vivement aux clients sensibles ou sujets au mal de mer de consulter un médecin ou un pharmacien avant la sortie. Il existe des traitements préventifs (médicaments, bracelets d'acupression, etc.) qui peuvent aider à limiter les effets de ce trouble.
- Le guide de pêche ne pourra être tenu responsable des effets du mal de mer ressentis par un ou plusieurs participants, que ce soit avant, pendant ou après la prestation.
- Aucun remboursement total ou partiel ne pourra être exigé en cas de gêne, malaise ou impossibilité de profiter pleinement de la sortie pour cette raison.
- La prestation reste intégralement due, même si le client demande à écourter ou à annuler sa participation en cours de sortie.

### **14. Recommandations:**

Pensez à bien vous alimenter avant la sortie, ne buvez pas ou limitez votre consommation d'alcool .

Pensez à vous munir de vêtements en conséquence des conditions météorologiques et à vous renseigner auprès de votre pharmacien si vous êtes sujet au mal des transports.

### **15. Droit applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront saisis.

En signant ce document je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et les accepter:

Date et signature du client précédées de la mention "lu et approuvé":